

Édito & La feuille & la plume



Comme elle nous paraît désormais loin la sécheresse de 2017, lorsque nous scrutions le ciel en quête de précipitations, lorsque les marais redistribuaient généreusement à la végétation assoiffée une eau patiemment accumulée...

En ce début 2018, la pluie et la neige ont copieusement servi notre département, donnant lieu à des débordements de rivières et à une montée lente mais spectaculaire du niveau de nos lacs. A nouveau, nos milieux naturels, zones humides en tête, ont permis de stocker de l'eau et ainsi de réguler des écoulements capricieux.

Dans le contexte d'une fréquence accrue des épisodes extrêmes, les milieux naturels se muent en infrastructures priées d'atténuer les effets du climat sur nos biens et sur nos activités.

C'est bien. Et cela constitue déjà une raison suffisante pour les préserver. Gardons cependant à l'esprit que la nature ne saurait se réduire à ses valeurs, fonctions et services utiles à nos sociétés. Ces derniers ne constituent en effet que les prismes changeants à travers lesquels nous la percevons, en oubliant parfois la complexité comme la beauté du vivant.

Je tiens à souligner le volontarisme du Département de la Savoie en faveur de la préservation de la nature, récemment réaffirmé par l'adoption en février 2018 d'une nouvelle politique en faveur des espaces et des paysages. Je ne doute pas que les moyens alloués seront à la hauteur des enjeux.

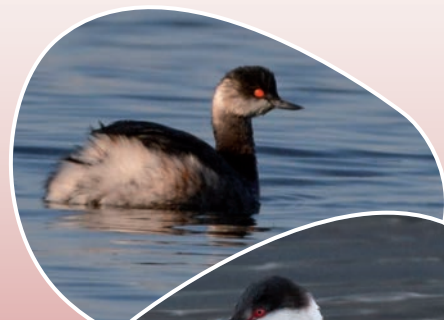
Tout au long de ce nouveau numéro de La Feuille et la Plume, vous découvrirez des acteurs et des territoires qui s'engagent pour préserver ou restaurer des milieux naturels. Notre Conservatoire est à leurs côtés, à leur service, à votre service.

Bonne lecture !

Michel Delmas
Président du Conservatoire

Sommaire

- *Edito*
- *Des nouvelles des territoires*
- *La vie du CEN Savoie et de son réseau*



Grèbe à cou noir et grèbe esclavon

Presque frères jumeaux, il faut un coup d'œil bien affûté pour les distinguer lorsqu'en hivernage sur le lac, ils n'ont pas encore revêtu leur plumage nuptial. Une cravate blanche pour l'un, noire pour l'autre, une coupe sage pour l'un, une amorce de banane pour l'autre et une extrémité du bec clair pour l'un, suffisent à les différencier. Il s'agit du grèbe à cou noir et du grèbe esclavon. Tous deux viennent des étangs et lacs de Scandinavie, où ils se reproduisent dans une végétation aquatique abondante, et pour le grèbe esclavon, en compagnie de colonies de mouettes dont le survol perpétuel le protège des prédateurs. Visiteurs réguliers sur les grands lacs alpins, mais jamais en grand nombre, il est rare de les voir simultanément comme ce fut le cas cette année.

LAC DU BOURGET - ALBANAIS - RHÔNE

Un nouveau panneau d'information pour « Les îles de Chautagne-Malourdie »

Après plus de 15 ans de bons et loyaux services, les panneaux d'information des îles de Chautagne-Malourdie ont été renouvelés. Désormais un seul panneau permet aux usagers d'avoir quelques clés de compréhension sur l'histoire et les enjeux écologiques liés à cet espace fluvial et d'accéder à une information cartographiée et illustrée de sa réglementation révisée en 2017.

Le Rhône s'offre une belle « annexe » à Malourdie

À Serrières-en-Chautagne et Angletfort, après deux mois de travaux, le casier n°9 de l'espace protégé de Malourdie, sur le domaine concédé à la Compagnie Nationale du Rhône, est « renaturé ». La végétation et une biodiversité plus riche pourront s'installer sur un haut-fond de près d'1 ha créé à partir des alluvions extraites de la lône attenante, permettant une connexion au Rhône. La végétalisation (semis, boutures) sera lancée avant le printemps.



Travaux de raccordement au Rhône du casier n°9 de Malourdie

GRAND CHAMBÉRY

Acquisition de parcelles suite à la bourse d'échange de la commune de La Thuile

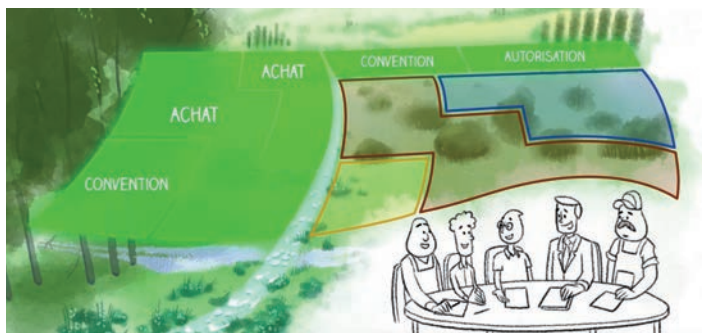


Illustration issue du film de présentation du CEN Savoie

En 2014, le marais de la Prairie avait fait l'objet d'une renaturation conséquente, avec le reméandrage du ruisseau de Nécuidet qui le traverse. Des échanges de terrains restaient à faire entre des propriétaires et la Commune. Ces échanges ont enfin pu aboutir et se concrétisent aujourd'hui par la vente au Conservatoire de 23 parcelles représentant 1,8 ha, dont certaines déjà en convention d'usage. En définitive, le CEN totalise 3,5 ha de maîtrise foncière sur le site (44 parcelles), dont 2 ha en propriété.

Mise à l'air réussie pour les berges du lac du Bourget !



En-tête de la page facebook : www.facebook.com/FileasFrogg/

La sécheresse de l'été 2017 a permis au CISALB de réaliser l'opération d'étiage du lac du Bourget dans d'excellentes conditions. Plusieurs hectares de sédiments qui n'avaient pas pris l'air depuis plus de trente ans ont pu bénéficier d'une minéralisation de leur matière organique ! Une aubaine pour les petits échassiers, et on l'espère pour les roselières – ce qui sera à suivre sur le long terme. Cet étiage devrait se renouveler tous les 4 ans.

Le CEN Savoie en a profité pour lancer une action de communication via Facebook afin de sensibiliser les différents usagers du lac à cette baisse exceptionnelle, mais pourtant nécessaire. Ainsi est née la page « Le tour des roselières en 80 posts », qui retrace les aventures de Filéas Frogg parti découvrir les tenants et aboutissants de cette baisse à travers une enquête sur les roselières.

COEUR DE SAVOIE

Un nouveau panneau d'informations pour le site de Bouchurance - La Lilette à Chamousset

Après plusieurs échanges entre la Commune de Chamousset, le Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC), l'Agence de l'eau et le service communication du CEN Savoie, le panneau de Bouchurance - La Lilette est désormais prêt à être posé. Cette mise en place se fera aux beaux jours afin d'éviter une dégradation prématurée, due à des conditions climatiques défavorables. Suite à cette pose, une visite avec les élus sera organisée.



AVANT-PAYS SAVOYARD

Chantier participatif avec les étudiants de l'USMB

Ce chantier a eu lieu sur une initiative de l'Université de Savoie Mont Blanc (USMB). Sébastien Ibanez, maître de conférence, souhaitait impliquer ses élèves dans la gestion concrète d'un site qu'ils utilisent depuis plusieurs années pour réaliser des travaux pratiques sur les orthophtères. Le travail des 13 participants a permis de réouvrir environ 1000 m² de pelouses sèches colonisés par le buis sur le site des Côtes Vieilles à Yenne.

Stage «fourmis» dans le cadre du projet POLCCA

Un inventaire des populations de fourmis des marais de Billième et de Saint-Jean-de-Chevelu a été réalisé par Mathilde Poirot, stagiaire en licence professionnelle au CEN Savoie, dans le cadre du projet POLCCA (Plan Ouest Lémanique pour la Connaissance et la Conservation des Azurés). La pose d'appâts, la capture et de longues heures de détermination sous la loupe ont permis de confirmer la présence des deux espèces de *Myrmica* indispensables à la survie des deux espèces de papillons *Maculinea* sur ces deux marais.

Fin du chantier sur le site des lagneux à Yenne

Les travaux de terrassement débutés durant l'été 2016 ont été finalisés en novembre 2017 et le site a été mis en eau en moins d'une semaine. La pose des ouvrages hydrauliques n'ayant malheureusement pas été réalisée correctement, des fuites ont été constatées et l'entreprise devra intervenir à nouveau durant l'hiver 2018 pour assurer leur étanchéité et permettre un nouveau remplissage avant que la saison de reproduction ne commence.



Survol du site des Lagneux en août 2017

ALBERTVILLE - UGINE

Gestion de la tourbière des Georgières à Notre Dame-de-Bellecombe: vers la phase opérationnelle

Cinq ans après la signature de la convention entre la Société d'Économie Mixte du Val d'Arly et le CEN, la phase d'animation et de maîtrise foncière s'achève et va permettre d'entrer dans l'opérationnel de la gestion du site des Georgières, avec la rétrocession des terrains au CEN. Identifiée comme une zone humide d'intérêt départemental dès le démarrage du Plan d'Action en faveur des Zones Humides en 2011, la tourbière, dont le plan de gestion a été rédigé en 2013, accueille les mesures compensatoires des travaux de remplacement du télésiège du Mont-Rond réalisés la même année.

L'enjeu « zones humides » en alpage

Dans la phase de conception des projets d'aménagement des Plans Pastoraux Territoriaux, la Société d'Eco-

nomie Alpestre (SEA) sollicite l'appui technique du CEN pour améliorer la prise en compte des enjeux des zones humides par les exploitants et conducteurs de travaux. L'automne 2017 aura donc été l'occasion, au travers de visites de terrain dans le Beaufortain (Hauteluce et Beaufort), de renforcer la collaboration SEA / CEN / DDT.



Vue sur le cornet de Roselend

MAURIENNE

Validation des objectifs de gestion de la tourbière du Plan de l'eau (Les Belleville)

La révision du plan de gestion de la tourbière du Plan de l'eau est entrée dans sa dernière phase. Le CEN a présenté aux élus et techniciens des services de la Commune des Belleville et de la Communauté de communes Cœur de Tarentaise, les enjeux et objectifs pour la décennie à venir. Le 30 novembre dernier ces objectifs ont été validés. En accord avec les partenaires financiers et institutionnels, ils seront déclinés en actions de gestion, de suivi et de communication pour ce site phare du CEN.

TARENTEISE

Débroussaillage sur le site du Poutet à Saint-Julien-Montdenis

Dans le cadre des mesures compensatoires d'accompagnement des travaux d'ouverture d'une descenderie réalisée par l'entreprise Tunnel Euralpin Lyon Turin (TELT), le CEN Savoie en lien avec l'Association Foncière Pastorale locale, est missionné pour débroussailler environ 5 ha d'habitats favorables pour les tulipes de Maurienne et l'ail rocambole.

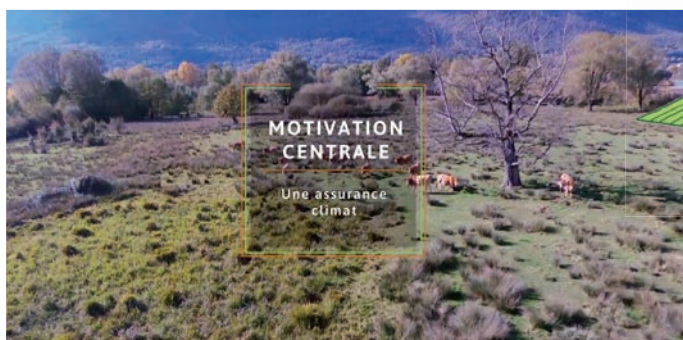
La vie du CEN Savoie et de son réseau

Observatoire de la biodiversité de Savoie 2018



Cette année, l'Observatoire de la biodiversité de Savoie lance sa 3ème campagne de prospection. Elle se déroulera sur le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse. Ainsi, 5 communes du Parc ont été choisies à partir des indicateurs de l'Observatoire : La Bauche, Corbel, Saint-Christophe, Saint-Jean-de-Couz et Saint-Pierre-de-Genèbroz. Le Parc naturel régional de Chartreuse et l'Observatoire mobiliseront les naturalistes savoyards pour établir l'état des connaissances en 2018 et en délivrer la synthèse en 2019.

Présentation du film « Élevage et zones humides, un partenariat naturel »



Extrait du film « Élevage et zones humides, un partenariat naturel »

Dans le cadre de sa série de films courts sur la préservation des zones humides, le CEN Savoie vient de réaliser une seconde vidéo qui traite du thème de l'agriculture. A travers le témoignage de Mr Bellahsen, ce film intitulé « Élevage et zones humides, un partenariat naturel » aborde les atouts et contraintes rencontrés par les éleveurs dans la gestion de leurs troupeaux de bovins en milieux humides. Grâce à un partenariat remontant à une vingtaine d'années, cet exploitant fait pâturer ses vaches sur les prairies du sud du lac du Bourget dont il exploite également la blâche. Bien que les rendements et la qualité fourragère soient moindres, l'exploitation de ces terrains assure une sécurité aux éleveurs. Avec des pratiques adaptées, c'est avant tout l'impact bénéfique et à long terme sur l'environnement qu'il faut retenir.

Avec le concours financier de :



Directeur de publication : Michel Delmas

Conception, rédaction et relectures : équipe du Conservatoire
Réalisation : Frédéric Biamino • Photos / illustrations : Simon Milliet ; Henri De Caemel ; Cén Rhône-alpes ; BAO Production ; Philippe Freydier ; Jérôme Porteret ; Cédric Nicolle, Voir autrement.
Maquette : Gilles Morat - Impression : In-Pressco - 0485014438

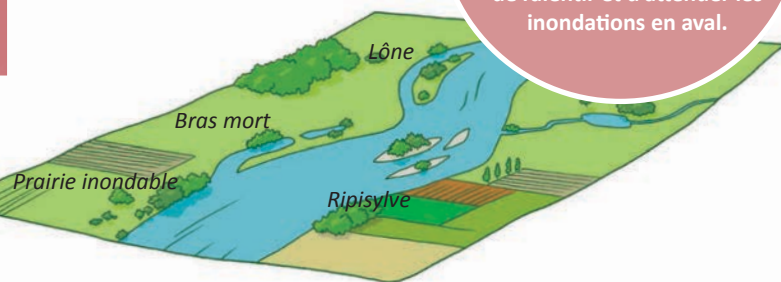
Conservatoire d'espaces naturels de Savoie
Le Prieuré - BP51 • 73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 25 20 32 • Fax : 04 79 25 32 26
info@cen-savoie.org
www.cen-savoie.org

ISSN 1639-2183

Inondations en Savoie : Attention, ça déborde !

La Savoie a connu en ce début d'hiver 2017/2018 une succession d'épisodes pluvio-neigeux qui ont entraîné d'importantes crues. La quasi-totalité des zones humides gérées par le CEN Savoie se sont gorgées d'eau ou ont été inondées, jouant ainsi leur rôle de stockage de l'eau et de régulation des écoulements bien utile à nos sociétés. Rien qui ne puisse contrer les caprices de la météo mais une contribution décisive à l'atténuation de ses effets. Après un mois de décembre très arrosé avec plus de 200 mm de précipitations en plaine, le mois de janvier affiche des cumuls de près de 250 mm, soit un total de 450 litres d'eau précipités par m² en 2 mois. Les cours d'eau de l'arc alpin ont connu deux pics de crue de fréquence quinquennale à décennale, le 4 janvier puis le 22 janvier.

Quand ils sont préservés, les milieux alluviaux servent de champs d'expansion en cas de crue. En effet, ils stockent un volume d'eau important, ce qui permet de ralentir et d'atténuer les inondations en aval.



Le Rhône a atteint une cote de 3,59 m pour un débit de 1970 m³ au Pont de la Loi, le 22 janvier. Le lac du Bourget qui se remplit plus lentement, a atteint la cote de 232,93 m le 24 janvier (soit 1,73 m de plus que sa cote hivernale normale). En Chautagne, la tourbière a été submergée par plus de 70 cm d'eau, comme de nombreuses zones humides qui ont pris une allure de lac. Ces épisodes nous rappellent que, véritables « infrastructures naturelles », les zones humides ont un rôle fondamental à jouer dans l'adaptation aux changements climatiques.



Départementale D1201 inondée, Le Bourget-du-lac, janvier 2018